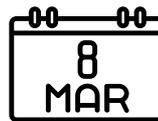


# Parcours de formation - B pratique seule

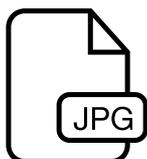
## Evaluation

01

Réservation de l'évaluation initiale obligatoire.  
Retour du document signé.



eval+ auto



02

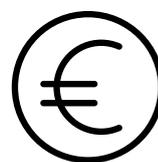
## Constitution dossier

Envoi des documents par mail (pdf ou jpeg) suivant la liste définie lors de l'inscription, à l'adresse [cfpsr.villabe@orange.fr](mailto:cfpsr.villabe@orange.fr),

03

## Contrat & Règlement

Edition et signature du contrat (+ parent / mineur).  
Encaissement du premier règlement.  
Accès aux applications.



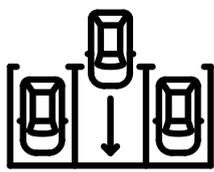
sarool

livret drive auto

04

## Formation pratique

Apprentissage de la conduite, départ et retour à l'auto-école dans le respect du protocole sanitaire. Programme conforme au REMC. Respect de l'échéancier des règlements.



[automotoecole-villabe.fr](http://automotoecole-villabe.fr)

[automotoecole-soisy.fr](http://automotoecole-soisy.fr)

## Examen du permis de conduire

05



Programmation de l'examen du permis de conduire lorsque le niveau d'autonomie et les critères de performance sont atteints, tels que définis par la procédure d'évaluation de l'examen.



06

## Résultat et édition du titre définitif

Résultat consultable sur votre compte personnel "RdvPermis", puis édition du titre définitif sur le site de l'ANTS.

## Période probatoire

07



Durée 3 ans  
Limitations jeune conducteur  
disque A obligatoire  
A l'obtention du permis = 6 points  
fin 1ère année : + 2 points  
fin 2ème année : + 2 points  
fin 3ème année : + 2 points